

Agence Urbaine et sauvegarde de Fès :	Noms / Émargement
Préciser le plan de masse la voie de son alignement sur plan d'émargement. Revoir l'accessibilité du projet. Revoir une entrée à l'alignement la voie No. préciser sur celui des charges que la tranche des équipements sur réceptionnaire en la tranche. Respecter l'avis de l'URS Respecter la ligne des villas de l'alignement. Citer la zone de recul. Préciser sur C. charge, le respect de l'indigène 45 de la loi 25/90 (régime de l'alignement). Revoir l'implantation des équipements. Toit de police - harmoniser à l'intérieur de la résidence.	Shitini ✓/2

Commune de Fès :	Noms / Émargement
Revoir le plan d'alignement en précisant le CTV avant et après de recul, les servitudes, les accessibilités; les constructions mitoyennes et les projets mitoyens en supprimer la mention Terrain Culturel, renouveler le C. Propriété en date récente; revoir C. charge; présenter l'avis T.M de C.Fs, Respecter la ligne des villas; revoir les emprises de 5m à 12m; préciser que EP8 sera à côté gratuitement à la Commune de Fès et avoir la surface de stationnement, présenter le schéma de structure; procéder à la déclassification des pistes et équipements revoir la maquette; présenter D. Technique	up. M. Hiti Hitmi